



## Demande d'aide concernant mon séjour en france

Par **adam24**, le **30/01/2008** à **00:25**

bonjour..voila ca fait 7 ans que je suis en france , j'ai entamé des etudes en ingenieurie.la j'ai terminé mes etudes et j'ai décroché un cdi....j'aimerai savoir il me faudra combien de temps pour pouvoir avoir une carte de séjour de longue durée.eten plus je me suis marié avec un pays hors l'une europeene,j'aimerai savoir,il me fauder combien de temps pour qu'on puisse faire le regroupement familial et quels sont les conditions ,merci d'avoir pris le soin de me lire.bonne journée

Par **douge**, le **01/02/2008** à **16:01**

si vous avez un cdi, vous pouvez demander un changement de statut avec l'aide de votre entreprise ,ce la peut varier entre 03 à 06 mois en général au minimum , il y a bcp de paperasse et de contraintes surtout pour votre employeur !  
vous êtes de quelle nationalité ? pour le regroupement familial , il faut que vous soyez mariés en france, est ce le cas ?

Par **Nedj**, le **04/02/2008** à **10:10**

Bonjour,

Une question me semble indispensable avant de pouvoir vous répondre.

Sous quel titre de séjour vivez vous en France et quand l'avez vous obtenu?